

03



Bassin versant de la station
de traitement des eaux usées
à La Feyssine





03

Carte d'identité du bassin versant de la station de traitement des eaux usées à La Feyssine

| Situation générale

Les communes du bassin versant de la station de traitement des eaux usées à La Feyssine sont représentées en orange sur la carte.

Communes Grand Lyon

En collecte totale : Vaulx-en-Velin, Décines-Charpieu, Chassieu.

En collecte partielle : Villeurbanne, Meyzieu, Bron, Saint-Priest.

Communes hors Grand Lyon

En collecte totale : Saint-Laurent-de-Mure et Saint-Bonnet-de-Mure

En collecte partielle : Genas : 95 % des effluents par temps sec, le reste est dirigé sur Jonage ; par temps de pluie, les eaux sont réparties entre Jonage, La Feyssine et Meyzieu.

| Présentation du bassin versant de la station de traitement des eaux usées

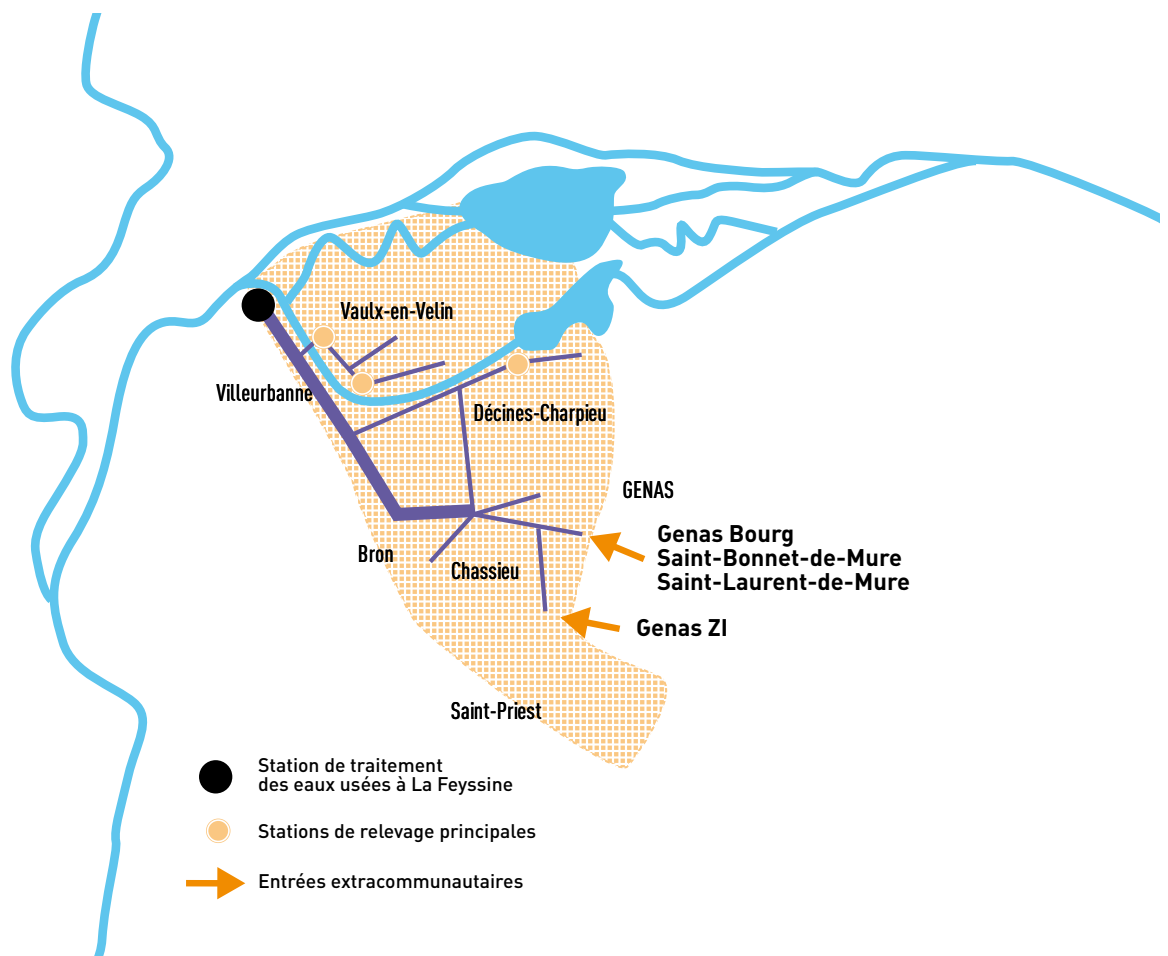
Le réseau d'assainissement et les ouvrages pluviaux sont exploités en régie par les services de la direction de l'eau.

La station de traitement est exploitée dans le cadre d'un marché d'exploitation.

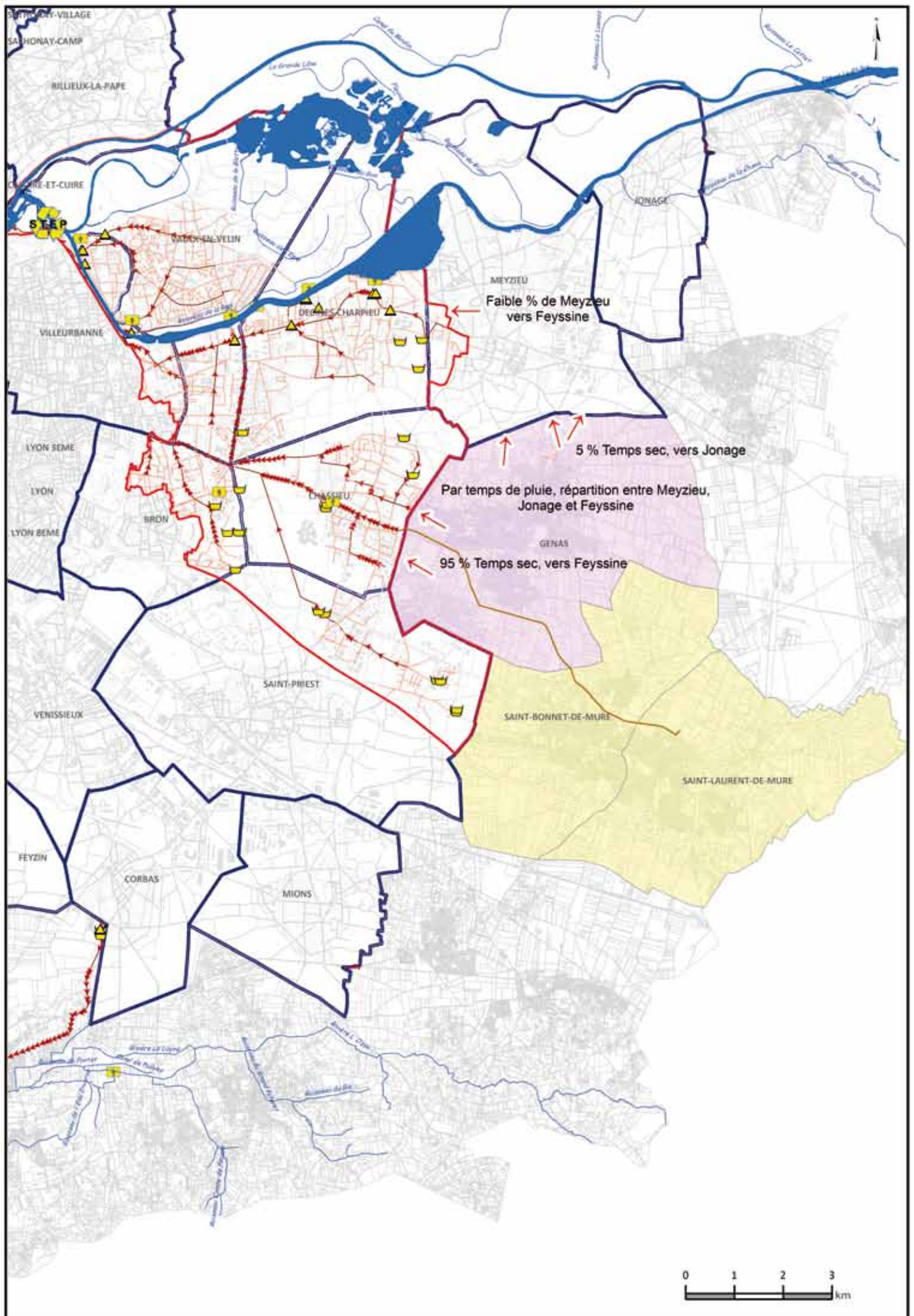
Le bassin versant de la station à La Feyssine est indépendant du bassin versant de la station à Saint-Fons, depuis la mise en service de la station de traitement des eaux usées à La Feyssine en 2011.

Le réseau d'assainissement se structure autour d'un collecteur d'interception qui achemine les écoulements à la station : l'émissaire de la plaine de l'Est, nommé couramment EPE. Ce collecteur intercepte les écoulements depuis le carrefour des 7-Chemins à l'intersection des communes de Bron, Chassieu, Décines-Charpieu et Vaulx-en-Velin. Au nord du canal de Jonage, les effluents sont collectés puis relevés sous le canal de Jonage via les stations de pompage de Cusset et Croix-Luizet. Ils rejoignent ensuite l'EPE.

Les effluents de Villeurbanne est et d'une partie de Vaulx-en-Velin sud sont collectés par un réseau T180 en parallèle de l'EPE qui rejoint l'EPE au niveau de la rue de la Soie à Villeurbanne.



Présentation du bassin versant de La Feysine



Contexte environnemental

> Présentation des milieux aquatiques (masses d'eau) sur le bassin versant

Rhône

- Rhône amont masse d'eau DCE R 2005 et aval masse d'eau DCE R 2006 a.
Objectif de bon potentiel en 2015. Débit d'étiage du Rhône : 270 m³/s.
- Nappe alluviale du Rhône : elle alimente directement le champ captant de Crépieux-Charmy.
- Canal de Miribel : dans le périmètre de captage rapproché de Crépieux-Charmy.
- Canal de Jonage : à l'amont de la plaine de Miribel-Jonage, le barrage de Jons répartit le débit du Rhône entre les deux canaux. Pour des valeurs inférieures au débit d'équipement de l'usine (640 m³/s), le canal de Miribel reçoit un débit réservé de 30 m³/s tandis que l'essentiel du débit est dérivé dans le canal de Jonage.

Plans d'eau artificiels

- Le Grand Large (à Décines) : alimenté par le canal de Jonage. De nombreuses activités de loisirs aquatiques sont développées. La gestion de ce site est assurée par le Syndicat d'aménagement du Canal de Jonage.
- Lac des Eaux Bleues : zone d'activités de loisirs dont une zone de baignade et réserve d'eau potable de secours pour le Grand Lyon (distribution après traitement à l'usine de La Pape). Ce lac est au cœur du projet du « Grand Parc » porté par le SYMALIM et géré par le SEGAPAL. Le « Grand Parc » représente un site protégé de 2200 hectares, dont 500 hectares agricoles et accueille chaque année plus de 4 millions de visiteurs.

Ruisseau la Rize

Cette rivière non domaniale de l'Est lyonnais traverse les communes de Décines-Charpieu, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. Elle longe sur six kilomètres la rive droite du canal de Jonage avant de s'y jeter à l'aval du barrage hydroélectrique de Cusset. Elle est busée sur les communes de Lyon et Villeurbanne. Son débit d'étiage est estimé à 14 L/s. Sa qualité est altérée par une pollution marquée aux HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques).

Nappes souterraines

- La nappe de l'Est lyonnais : masse d'eau DCE FR334 (Couloirs de l'Est lyonnais, Meyzieu), objectif de bon état en 2021, paramètres déclassants : pesticides, nitrates et solvants chlorés.
- La nappe de la Molasse : nappe profonde.

SAGE

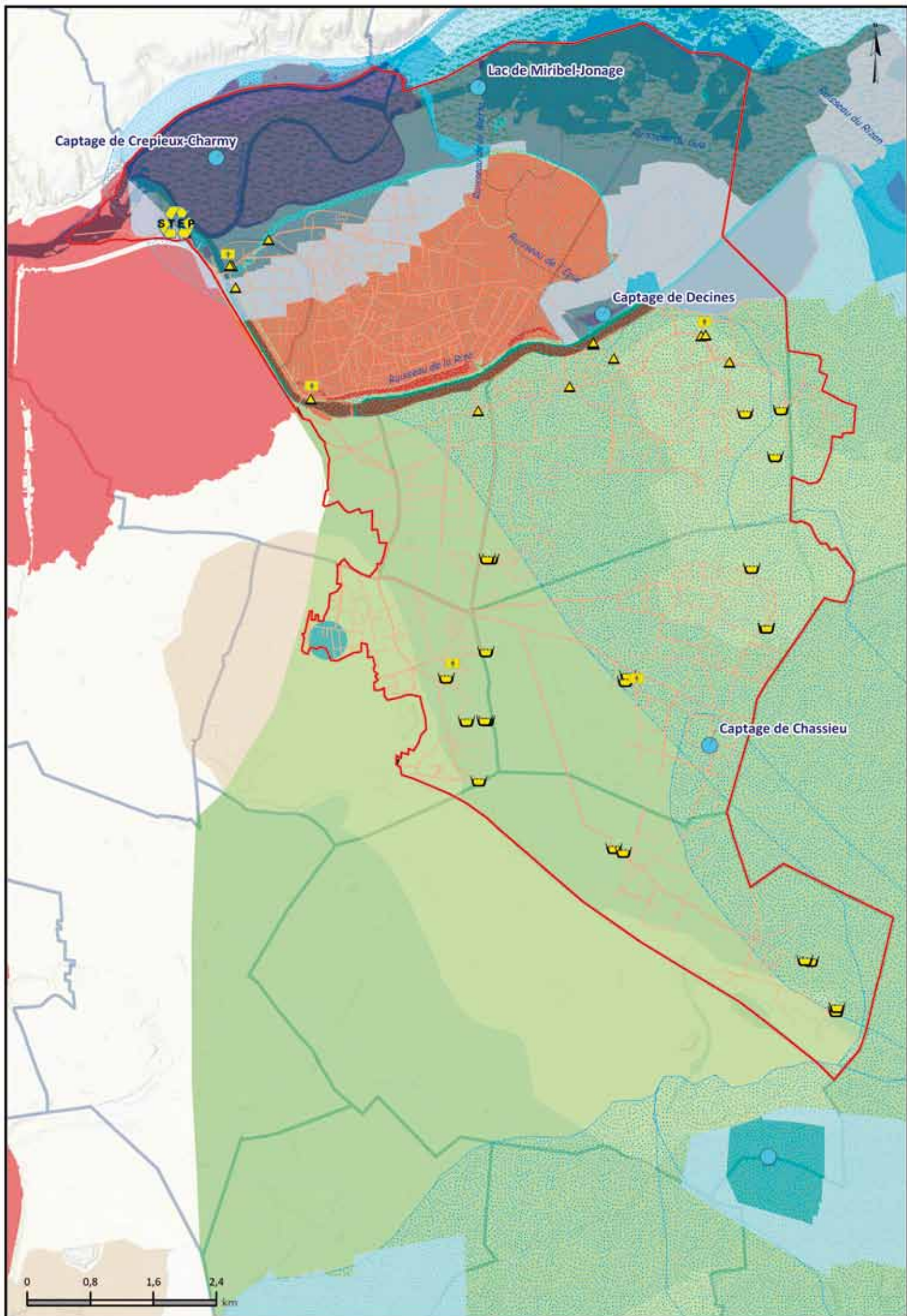
Le bassin versant de La Feyssine est inclus dans le périmètre du SAGE de l'Est lyonnais.

Dans le cadre du SAGE de l'Est lyonnais, la nappe de l'Est Lyonnais ainsi que les milieux aquatiques superficiels de l'Est Lyonnais font l'objet d'une protection renforcée.

> Présentation des enjeux liés à l'eau potable sur le bassin versant de la station de traitement des eaux usées

Captages du Grand Lyon

- Captage de Crépieux-Charmy : captage principal du Grand Lyon situé dans la nappe alluviale du Rhône aval, présentant des interactions avec les eaux souterraines de la nappe de l'Est lyonnais.
Nouvelle DUP du captage en 2011 : tout nouveau rejet interdit ; les rejets actuels des déversoirs d'orage font l'objet d'une autorisation (arrêté de 2010). Des prescriptions strictes doivent être suivies pour les rejets pluviaux dans les périmètres éloignés et rapprochés. Les périmètres de protection concernent :
 - la station de traitement des eaux usées à La Feyssine incluse dans le périmètre de protection immédiat,
 - le nord des communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne pour le périmètre rapproché et éloigné.
- Captage des Eaux Bleues : captage d'eaux de surface, utilisé en secours. Les eaux prélevées font l'objet d'un traitement dans l'usine de La Pape. Les périmètres de protection sont situés sur les communes de Vaulx-en-Velin, Décines, Meyzieu.
- Captage de Décines Rubina : eau non distribuée en raison d'une pollution d'origine industrielle.
- Captage de Chassieu l'Afrique : eau brute non distribuée car polluée aux nitrates et pas d'arrêté préfectoral.



> Autres enjeux environnementaux

Milieus naturels remarquables

Le bassin versant de La Feyssine compte :

- une zone classée Natura 2000 : pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage (FR8201785),
- plusieurs Zones Naturelles d'Intérêts Écologiques et Floristiques : bassin de Miribel-Jonage, bassin du Grand Large, prairie de La Feyssine, ensemble formé par le fleuve Rhône, ses lônes et ses brotteaux à l'amont de Lyon.

Risque inondation

PPRni Rhône.

Ruissellement agricole

Secteurs sur Chassieu, Décines et Saint-Priest.

Plan modes doux

Piste cyclable de l'Anneau Bleu sur la berge du canal de Jonage.



Contexte urbain et économique actuel et perspectives d'évolutions

Population estimée raccordée

Population estimée raccordée : 139 474 habitants pour le Grand Lyon et 18 898 habitants pour les communes extérieures (près de 14 % de la population), soit 158 372 habitants estimés raccordés.

Activité industrielle

846 industriels recensés par la direction de l'eau qui représentent environ 21 400 équivalents habitants (charge probablement sous-estimée), soit environ 12 % de la charge collectée sur le bassin versant.

Dans cette estimation est incluse la ZI de Genas (commune extérieure) qui compte environ 170 industriels.

Évolutions

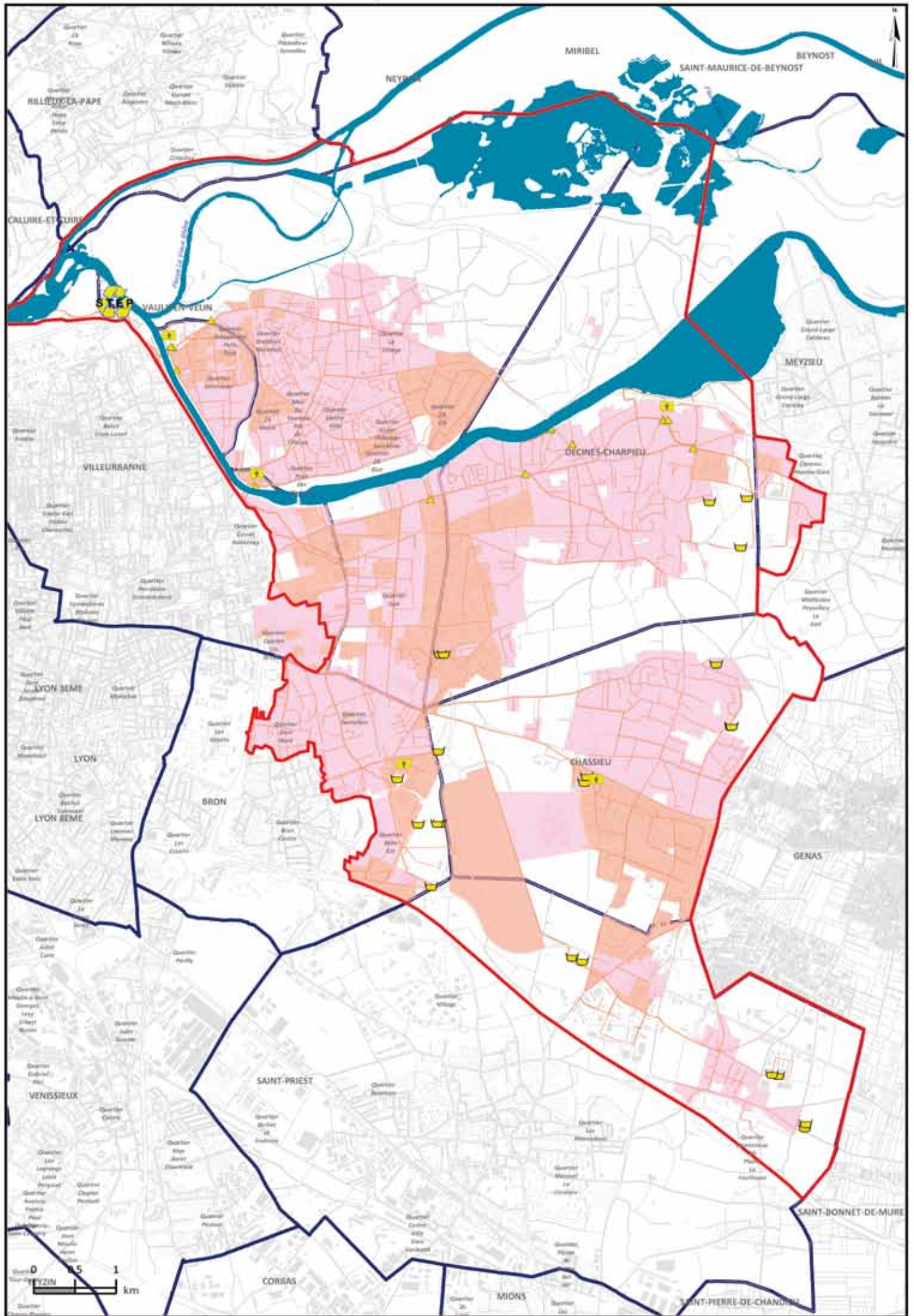
- De la démographie : augmentation d'environ 30 % de la population du territoire entre 2008 et 2030 : objectif PLU-H 2017-2030, soit une augmentation de 41 800 EH à horizon 2030.
- De l'activité industrielle : fort développement prévu principalement sur Chassieu et Saint-Priest (charge non calculable à ce jour), auquel il faut ajouter le projet du Grand Stade (estimation de 200 EH à 270 EH).
- Des connexions au système d'assainissement : le raccordement des extensions de l'aéroport Saint-Exupéry se fera sur le bassin versant de La Feyssine. Avec les extensions prévues d'ici 2035, la charge collectée devrait atteindre 5 000 EH. Les effluents des installations existantes sont et resteront à moyen terme connectés au bassin versant de Jonage. Cet élément sera à confirmer dans les prochaines années.
- De la consommation d'eau potable : tendance à la baisse des volumes consommés par abonné. 62 920 abonnés.
- De la production d'eau potable : maintien de la capacité de production sur Crépieux-Charmy (300 000 m³/j), le captage principal du Grand Lyon et sur le captage de secours du lac des Eaux Bleues (150 000 m³/j).

Renfort souhaité des prélèvements sur les captages situés sur la nappe de l'Est lyonnais, dans le respect du dispositif GESLY (gestion quantitative et de partage de la ressource).

Synthèse de l'estimation des charges entrantes

En équivalents habitants	2014	2030
Population raccordée (GL + extérieur)	158 372	200 172
Charges des industriels et % de charge totale	21 400 (12 %)	26 670 (15 %)
Total	179 772	226 842

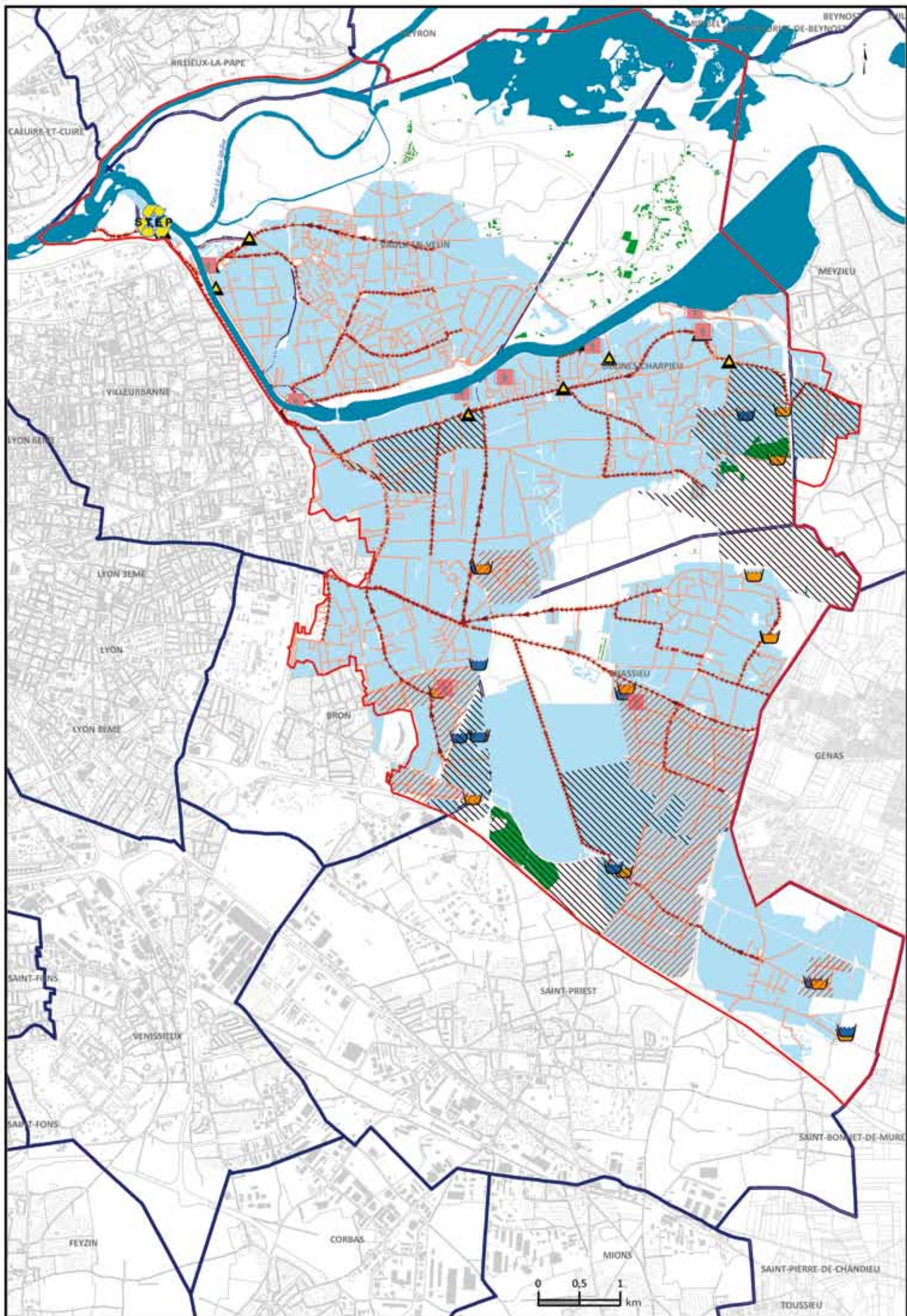
Contexte urbain du bassin versant de La Feysine



I Description du système d'assainissement

DONNÉES CLÉS DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT POUR LE TERRITOIRE DU GRAND LYON, COMMUNES EXTÉRIEURES EXCLUES – Indicateurs descriptifs d'autosurveillance	SOURCE DE LA DONNÉE
<p>6 201 ha : surface totale du bassin versant collecté. 460 ha : surface desservie par des réseaux d'eaux usées strictes. 644 ha : surface desservie par des réseaux d'eaux pluviales raccordés à un bassin de rétention .</p>	SIG 2013
<p>• Réseaux et ouvrages pluviaux : 44,4 km de réseau séparatif d'eaux pluviales. 13 bassins de rétention (BR) des eaux pluviales gérés par le Grand Lyon, dont 2 avec rejet au réseau unitaire. 34 BR recensés au total sur le territoire. 12 bassins d'infiltration et rétention/infiltration (BI) des eaux pluviales gérés par le Grand Lyon. 28 BI recensés au total sur le territoire. 1 048 puits d'infiltration.</p>	SIG 2013
<p>• Réseaux d'assainissement des eaux usées et unitaires : 91,8 km eaux usées strictes. 160,3 km unitaires ; 67,4 km de réseaux visitables. 16 dessableurs. 1 bassin limiteur de débit rue du Dauphiné à Chassieu (vanne non fonctionnelle). 1 bassin de stockage en réseau unitaire en projet à la station de relèvement de la Berthaudière (environ 1 000 m³).</p>	SIG 2013 ESX
<p>• Relèvement : 6 postes de relèvement, 3 postes de refoulement, 2 postes sur bassins pluviaux et 1 sur trémie routière (EP). 2,3 km de canalisations de refoulement.</p>	SIG 2013
<p>• Déversoirs d'orages (DO STEU inclus) : 17 DO dont 12 > 10 000 EH, 2 > 2 000 EH et 3 < 2 000 EH. Nombre de DO équipés d'un point de mesure : 5 en 2013. Nombre de DO suivis en autosurveillance : 15 (modélisation). Exutoires des DO : Rhône (2), canal de Jonage (15, dont 7 dans un périmètre de captage). Vulnérabilité des DO aux crues : non renseigné. DO équipés de clapets anti-intrusion de crue : 1 DO canal de Jonage.</p>	Catalogue DO 2013 Autosurveillance 2013
<p>• Ouvrages de traitement post-DO : 0.</p>	SIG 2013
<p>• Station de traitement des eaux usées : Mise en service en 2011. – Temps sec : capacité 300 000 EH. Débit de référence : 91 000 m³/j. Flux traité : 18 t DBO₅/j, 32 t de MES/j, 49 t de DCO/j, 3,9 t de NK/j, 5 mg/L NH₄ (traitement spécifique exigé). Normes de rejets : 25 mg/L DBO₅ ; 35 mg/L MES ; 125 mg/L DCO ; 10 mg/L NK. – Temps de pluie : débit de pointe 6 000 m³/h, soit 140 000 m³ /j. Bassin tampon : Non.</p>	Arrêté autorisation de rejet AP N°2006-5359 et AP N°2006-5360
<p>• Assainissement non collectif : 447 installations.</p>	SPANC

Description du système d'assainissement du bassin versant de La Feysine



💧 Fonctionnement du système d'assainissement en 2014 : état des lieux et synthèse des diagnostics

| État de santé du patrimoine Grand Lyon

> **Données clés de l'état du patrimoine**

Réseaux

- Non visitable : l'état du réseau est globalement satisfaisant, même si la quantité de visites réalisées ne permet pas d'avoir une vision exhaustive de ce paramètre.
- Visitable : sur le réseau visitable, le linéaire le plus exposé aux dégradations (note environnementale défavorable) a été inspecté en priorité. Sur ce bassin versant, il correspond à environ 5 % du linéaire total visitable (taux moyen sur le Grand Lyon : 10 %). Plus de la moitié de ce linéaire est diagnostiqué en mauvais état. C'est par exemple le cas du réseau visitable du Parc du Chêne à Bron.

Le collecteur principal appelé Émissaire de la Plaine de l'Est (EPE) est récent sur les communes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. La durée de vie d'un tel ouvrage sur toute sa longueur n'a pas été étudiée à ce jour.

Stations de relèvement

Le poste de relèvement de la Berthaudière est en cours de remplacement.

Le poste de Cusset est vétuste, il devra très prochainement être remplacé, en intégrant l'optimisation de la gestion du temps de pluie sur le bassin versant.

Le poste de relèvement de Croix-Luizet nécessite quelques optimisations (fiabilité du pompage et maîtrise des filasses).

Station de traitement des eaux usées

La station de traitement à La Feysine a été livrée en 2011, des investissements réguliers de maintien à niveau du patrimoine sont nécessaires.

> **Remarque :**

Le projet de Métropole sera impactant pour le patrimoine assainissement géré par la direction de l'eau, car le patrimoine métropolitain intégrera les voiries du Conseil général ainsi que leurs ouvrages de gestion des eaux pluviales de voirie.

| Mise en œuvre du zonage d'assainissement

Le zonage d'assainissement du Grand Lyon, en vigueur depuis 1999 est en cours de mise à jour en 2014 et 2015, parallèlement à la révision du Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat pour 2017.

Pour mettre en œuvre le zonage d'assainissement collectif, depuis 1999, environ :

- 63 kilomètres de réseaux ont été créés sur le bassin versant ;
- 3 kilomètres de réseaux restent à créer sur le bassin versant.

La mise à jour du zonage d'assainissement a permis de dresser la liste des secteurs dans lesquels la mise en œuvre d'un assainissement collectif ou individuel pose des difficultés. Sur ce territoire les principaux points noirs identifiés sont situés :

- à Décines : chemin de la Rize (zone d'assainissement non collectif qui dysfonctionne), rue Nungesser (zone d'assainissement collectif avec absence de réseau public) ;
- à Saint-Priest, route de Grenoble RN6 (zone d'assainissement collectif avec absence de réseau public) ;
- à Villeurbanne : Rouget de l'Isle (zone d'assainissement collectif avec absence de réseau public).

[Synthèse de l'état de fonctionnement global du système d'assainissement](#)

En 2012, après un an de recul sur le fonctionnement de la station, la direction de l'eau du Grand Lyon a constaté des dysfonctionnements (notamment des sous-charges par temps sec et de fortes charges hydrauliques par temps de pluie qui engendrent des déversements au milieu naturel). Elle a décidé de réaliser un diagnostic complet du système d'assainissement, qu'elle a confié au bureau d'études Artélia en 2013 pour une durée de 15 mois. Les principales conclusions de l'étude, sont :

- Fonctionnement de la station de traitement des eaux usées :
 - dimensionnement de la station à La Feysine cohérent sur la base du percentile 95 % tout temps,
 - variations hydrauliques importantes entre le temps sec et le temps de pluie,
 - relargages de MES pour les pluies marquées.
- Fonctionnement du réseau par temps sec :
 - une déconnexion des eaux de la station à Saint-Fons correctement réalisée,
 - un apport d'eaux claires parasites limité,
 - mais des charges par temps sec faibles par rapport au dimensionnement de la station (30 à 50 %),
 - et des vitesses d'écoulement insuffisantes dans les canalisations engendrant des dépôts de MES (T180, EPE).
- Fonctionnement du réseau par temps de pluie :
Hormis quelques dysfonctionnements localisés à étudier (postes Cusset et Croix-Luizet) ou pour lesquels des aménagements sont en cours (Berthaudière notamment), les réseaux permettent de faire transiter les eaux d'événements pluvieux exceptionnels. Les pointes de débit en temps de pluie non tamponnées au niveau du réseau qui proviennent de la branche EPE (Bron-Lacouture / Chassieu Route de Lyon / T180 rue Poudrette) entraînent des déversements en entrée de station.
- L'analyse de la situation future met en évidence :
 - une augmentation des débits et charges de temps sec qui restent inférieures à la capacité nominale de la station (36 à 66 % selon les paramètres) ;
 - une légère diminution du ratio temps sec/temps de pluie du fait de la gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement envisagés ;
 - pas d'impact de l'urbanisation sur la majeure partie des déversements ;
 - les branches de réseau qui contribuent le plus au débit de pointe restent les branches à l'amont de l'EPE.

Le taux de réclamation des usagers sur ce bassin versant est dans la moyenne du Grand Lyon (1,7 réclamation pour 1 000 habitants).

[Synthèse des principaux impacts du système d'assainissement sur les milieux aquatiques, identifiés en 2008](#)

> Rejet d'eaux usées non traitées par temps de pluie

[En périmètre de captage](#)

- Crépieux-Charmy : rejets des déversoirs d'orage (424 et 425) de la station de relèvement de Croix-Luizet.

[Dans le Grand Large](#)

- Décines-Rubina : rejets des déversoirs d'orage (393, 81, 374) dans le lac.

[Dans le canal de Jonage](#)

- Principalement par les déversoirs d'orage du poste de relèvement de Cusset (365, 368, 363) et par le DO Danton (82) à Décines.

> Risques de pollution aux métaux lourds et toxiques localisés sur les rejets des déversoirs d'orage.

> Méconnaissance de l'impact des rejets pluviaux stricts sur les milieux aquatiques superficiels

Par exemple, rejet du réseau pluvial de la ZI de la Rize qui serait impactant pour le cours d'eau de la Rize.

[État d'avancement des travaux structurants réalisés depuis 2011](#)

2012-2014 : des travaux de restructuration des réseaux d'assainissement (mise en séparatif) ont été réalisés sur la commune de Décines, dans le cadre des aménagements du Grand Stade.

2011-2012 : dès la mise en service de la station de traitement, les effluents ont été déconnectés du bassin versant de Saint-Fons.

2012-2015 : la station de relèvement de la Berthaudière est en cours de remplacement, la mise en service de la nouvelle installation est prévue pour début 2015.

2012 : des modifications ont été apportées par l'exploitant sur la station de traitement pour ajuster le fonctionnement des ouvrages et atteindre la conformité en performance de l'ouvrage :

- modification du dégrilleur fin et réhausse du seuil du déversoir d'entrée ;
- amélioration de la mesure de débit déversé en entrée station.

2012 : une étude de mise en séparatif pour optimiser la gestion des eaux pluviales sur la commune de Chassieu (Schéma Directeur Chassieu).

Pistes d'actions prioritaires pour 2015-2027

| ENJEU N° 1 - Agir à la source pour préserver la santé humaine et les milieux aquatiques

Objectifs direction de l'eau

> OBJECTIF N° 1 : Maîtriser les entrants dans les systèmes d'assainissement collectif

- Développement des réseaux séparatifs (Chassieu, Villeurbanne Saint-Jean) **Priorité : 2**
- Maîtrise des effluents des communes extérieures (branche de Genas) **Priorité : 2**
- Maîtrise des effluents industriels (contrôle du zinc, contrôle des eaux pluviales en périmètre de captage) **Priorité : 2**

Objectifs autres acteurs

> OBJECTIF N° 2 : Contribuer à la prévention de la dégradation des milieux aquatiques auprès des acteurs privés et de l'aménagement

- Réduction de l'imperméabilisation des surfaces urbanisées publiques et privées
- Participation au SAGE nappe de l'Est et à l'élaboration de la doctrine eaux pluviales : maîtrise de la pollution de temps de pluie

| ENJEU N° 2 - Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

Objectifs direction de l'eau

> OBJECTIF N° 1 : Fixer et maîtriser les performances des systèmes d'assainissement

- Amélioration de la connaissance des flux rejetés et diminution des volumes déversés dans les périmètres de captage **Priorité : 1**
- Maîtrise des flux de temps de pluie en entrée de station (maintien de la conformité) : stockage réseau ou aménagements de station **Priorité : 2**
- Maîtrise de flux de MES : optimisation du curage des réseaux et/ou installation de dessableurs **Priorité : 2**
- Redimensionnement de collecteurs : réduction de diamètre des réseaux eaux usées strictes sur Saint-Priest et Chassieu **Priorité : 3**
- Mise en conformité réglementaire des ouvrages et des rejets pluviaux (DUP captages, dossiers loi sur l'eau). Exemple : projet de bassin de dépollution des eaux pluviales, en sortie de la ZI de la Rize **Priorité : 3**

| ENJEU N° 3 - Gérer les patrimoines et les faire évoluer

Objectifs direction de l'eau

> **OBJECTIF N° 1 : Mettre en place une politique de gestion patrimoniale**

- Rénovation des stations de relèvement (Cusset, La Doua) **Priorité : 1**
- Renouvellement du patrimoine réseaux (dans périmètre de captage) **Priorité : 2**
- Renouvellement des ouvrages pluviaux : diagnostic bassins réhabilitation ou remplacement des puits d'infiltration des eaux pluviales **Priorité : 2**

| ENJEU N° 4 - Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire

Objectifs autres acteurs

> **OBJECTIF N° 2 : Co-construire la politique en matière d'assainissement**

- Coordination avec les acteurs locaux (communes, syndicats,...) et participation aux instances locales sur l'eau pour assurer la cohérence des actions locales

Les indicateurs de résultat à suivre

INDICATEURS	MÉTHODES DE CALCUL : SUR LA BASE D'UN BILAN MOYENNÉ SUR 5 ANS	RÉSULTATS DIAGNOSTICS EXISTANTS (2009-2014)	OBJECTIFS 2015	OBJECTIFS 2027
• Performance des réseaux par temps sec				
Conformité par temps sec	Directive ERU (charge rejetée inférieure à 1 % de la charge collectée)	Oui	Oui	Oui
Rejets directs récurrents	Liste des points de rejets et charge (flux EH + nombre jours/an)	0	0	0
Rejets directs pour cause de crue (arrêt de postes de relèvement)	Liste des points de rejets et charge (flux EH + nombre jours/an)	0	0	0
Taux d'eaux claires parasites	Méthode du débit mini nocturne avec coefficient correcteur de référence du BV = 0,25	26 % (taux de 48 % sur Bron : secteur prioritaire)	➔	≤ 30 % et ⬇ les ECP de Bron
• Performance des réseaux par temps de pluie				
Conformité par temps de pluie	Directive ERU (rejets inférieurs à 5 % des volumes collectés, ou moins de 20 déversements par an ou plan d'action 2017)	Attente arrêté ministériel	Études de mise en conformité	Oui
Capacité structurelle des réseaux	Modélisation pluie de référence 30 ans : nombre de points de débordements + linéaire de mise en charge	Globalement adaptée. 2 points à vérifier à Décines (rues J.-Jaurès et P.-Bert).	➔	➔
Capacité des postes de relèvement	Dimensionnement adapté	Non calculé (travaux Berthaudière en cours)	Disposer d'un chiffre fiable	Conformité des DO des postes
Capacité des ouvrages de stockage sur réseau unitaire	Dimensionnement adapté	Études en cours	Résultats disponibles	Adapté
Débordements réels	Nombre de points noirs SIG	Donnée non fiable	Disposer de données fiables	⬇
Déversoirs d'orage : volume déversé sans traitement et % du total collecté	Données d'autosurveillance (moyennes annuelles lissées sur 5 ans)	200 000 m ³ /an soit 2 %	2 %	2 %
Déversoirs d'orage : nombre de DO déversant plus de 20 fois	Données d'autosurveillance (moyennes annuelles lissées sur 5 ans)	2	2	0
Déversoirs d'orage : nombre de déversements dans périmètre de captage	Données d'autosurveillance	Périmètre rapproché Crépieux Charmy : environ 100 000 m ³ , pour 16 déversements en 2013 Périmètre rapproché Décines Rubina : 10 000 m ³ pour 17 déversements en 2013	Affiner la précision des mesures	0 déversement en périmètre rapproché

INDICATEURS	MÉTHODES DE CALCUL : SUR LA BASE D'UN BILAN MOYENNÉ SUR 5 ANS	RÉSULTATS DIAGNOSTICS EXISTANTS (2009-2014)	OBJECTIFS 2015	OBJECTIFS 2027
• Performance des ouvrages de traitement				
Maintenance de la conformité de la station				
Conformité en équipement	Données d'autosurveillance (depuis 5 ans)	Oui depuis 2011	Oui	Oui
Conformité en performance	Données d'autosurveillance (depuis 5 ans)	Oui depuis 2013	Oui	Oui
% bilans conformes débit < débit référence	Données d'autosurveillance (depuis 5 ans)	97,3 % (données disponibles depuis 2011)	> 95 %	> 95 %
% bilans avec débit > débit référence	Données d'autosurveillance (depuis 5 ans)	8,4 % (données disponibles depuis 2011)	Sans objet	Sans objet
Volume déversé par le DO entrée station et % du total collecté	Données d'autosurveillance (moyennes annuelles lissées sur 5 ans)	120 000 m ³ /an, soit 4 % (depuis 2011)	4 %	< 5 %
Nombre de déversements par le DO station	Données d'autosurveillance (moyennes annuelles lissées sur 5 ans)	72	↘	↘
Rendement moyen DCO	Données d'autosurveillance (moyennes annuelles lissées sur 5 ans)	96 % (données disponibles depuis 2011)	> 75 %	> 75 %
Marge de capacité de traitement	Diagnostic spécifique	Environ 60 %	↘	Entre 10 % et 30 %
Performances de chaque étage de traitement	Diagnostic spécifique	À évaluer	Tous les étages performants	Tous les étages performants
Performances ouvrages de gestion des eaux pluviales				
Marge de capacité des bassins	Dimensionnement adapté : nombre de bilans réalisés et résultat	2 bilans réalisés (Pivolles à Décines et Triangle à Bron) sur 12 bassins d'infiltration. Curage et travaux d'optimisation à prévoir.	Poursuivre le programme de bilans	Bassins bien dimensionnés
Respect des exigences de rejets au milieu naturel fixées dans les arrêtés d'autorisation	% prélèvements conformes aux arrêtés des bassins d'infiltration / total (bilan d'autosurveillance des bassins STEU)	100 %	100 %	100 %
Assainissement non collectif				
% ANC contrôlés	Source logiciel Saga (données 2013)	89 %	↗	100 %
% ANC contrôlés avec impact environnemental ou sanitaire	Source logiciel Saga (données 2013)	11 %	→	↘
• Qualité des milieux récepteurs				
Impact du système d'assainissement sur le bon état/bon potentiel des cours d'eau : - DCE : conformité - Petits cours d'eau : état	Sur la base du calcul de l'impact des DO avec la méthode validée par l'Agence de l'Eau, et des résultats du suivi de la qualité des ruisseaux 2012-2013	- DCE : conformité - Vigilance sur le ruisseau de la Rize dégradé par des rejets de réseaux d'eaux pluviales chargées	- DCE : Conformité - Actions correctives sur autres cours d'eau	- DCE : conformité - Suivi et non dégradation des autres cours d'eau
• Gestion patrimoniale des réseaux				

INDICATEURS	MÉTHODES DE CALCUL : SUR LA BASE D'UN BILAN MOYENNÉ SUR 5 ANS	RÉSULTATS DIAGNOSTICS EXISTANTS (2009-2014)	OBJECTIFS 2015	OBJECTIFS 2027
Taux moyen de renouvellement des réseaux	Indicateur Rapport Barnier (P253-2)	Non calculé par bassin versant (taux GL 2012 : 0,24 %)	Disposer d'un chiffre fiable	1 %
Réseaux visitables				
Réseau visité / linéaire total (en %)	« Prédiagnostiqués » jusqu'en 2014	5,4 %	↗	↗
Réseau diagnostiqué en mauvais état / linéaire visité (en %)	« Diagnostic » jusqu'en 2014	62,2 %	↘	↘
Réseau réhabilité / réseau visité (en %)	Linéaire renouvelé en raison d'un mauvais état de santé identifié sur une partie (moyenne sur 5 ans)	Indicateur non encore disponible	Disposer d'un chiffre fiable	↗
Réseaux non visitables				
Réseau inspecté / linéaire total (en %)	Inspections télévisées jusqu'en 2014	20,6 %	↗	↗
Réseau inspecté en mauvais état / linéaire visité (en %)	Indigau G3 et G4 jusqu'en 2014	16 %	↘	↘
Réseau réhabilité / réseau inspecté (en %)	Linéaire renouvelé en raison d'un mauvais état de santé identifié sur une partie (moyenne sur 5 ans)	Indicateur non encore disponible	Disposer d'un chiffre fiable	↗

